



VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Alsace Marchés Publics

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE MAITRE D'OUVRAGE :

Ville d'Illkirch-Graffenstaden – Monsieur Le Maire -181, route de Lyon – BP 50023 - 67401 ILLKIRCH Cedex

www.illkirch.eu ; marchespublics@illkirch.eu

Profil acheteur : <http://alsacemarchespublics.eu>

OBJET DU MARCHÉ: ACQUISITION ET LIVRAISON D'UN CHAPITEAU ET FOURNITURE D'UN PLANCHER POUR STRUCTURE DEMONTABLE

MARCHÉ COUVERT PAR L'AMP : Oui

REFERENCE MARCHÉ : 23M054

TYPE ET FORME DE CONTRAT : Il s'agit d'un marché ordinaire.

DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAI D'EXECUTION : Le contrat débutera à compter de sa notification.

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

NOMMENCLATURE :

Code principal	Désignation
39522530 – 1	Tentes
Code suppl.	Désignation
45223800 – 4	Assemblage et montage de structures préfabriquées
79958100 – 3	Services d'organisation d'événements culturels

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT : précisées dans le règlement de la consultation

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES : précisées dans le règlement de la consultation.

OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE APPRECIEE EN FONCTION DES CRITERES ENONCES DANS LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION

VISITE : OUI. Elle est obligatoire sous réserve de non-conformité de l'offre. Elle se déroulera selon les modalités fixées à l'article 6.2 du règlement de la consultation.

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le DCE est téléchargeable à partir du site internet suivant : <https://alsacemarchespublics.eu>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://alsacemarchespublics.eu>

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Vendredi 29 septembre à 12 heures

Seules les réponses électroniques seront acceptées.

Les réponses devront être remises par voie électronique sur le site internet suivant : <http://alsacemarchespublics.eu>

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

MODALITES ESSENTIELLES DE PAIEMENT ET DE FINANCEMENT ET/OU REFERENCES AUX TEXTES QUI LES REGLEMENTENT : précisées dans le règlement de la consultation.

UNITE MONETAIRE UTILILSEE : l'euro

LANGUE POUVANT ETRE UTILISEE DANS L'OFFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION : français

REGLEMENT DES LITIGES : Les litiges éventuels sont réglés par les lois et règlements du droit français. La personne publique contractante et le titulaire déclarent élire domicile à leurs sièges respectifs et s'en remettre au tribunal administratif de la ville de Strasbourg pour le règlement des litiges éventuels afférents au présent marché.

DELAIS DE RECOURS :

- **REFERE CONTRACTUEL** : à compter de la signature du marché et dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE
- **RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR** contre les actes détachables du marché : jusqu'à la conclusion du marché et en tout état de cause, dans un délai de deux mois suivant la publication/notification de la décision attaquée
- **RECOURS EN CONTESTATION DE LA VALIDITE DU MARCHE** : dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS : Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, 67070 Strasbourg, Tél. : 03.88.21.23.23. – Fax : 03.88.36.44.66. E-mail : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : Vendredi 08 septembre 2023

Le Maire